

INSTALLATION DE STOCKAGE DE DECHETS, LE GUEGUE A CUSSET

POURSUITE DES PROJETS DE RÉAMÉNAGEMENT

Les principaux projets d'amélioration lancés en 2009 se poursuivent et devraient être achevés au cours du second semestre 2010.

Outre la mise en marche du moteur de valorisation du biogaz (cf. verso), les travaux de réaménagement concernent principalement le réseau de captage du biogaz, les fossés de transfert des eaux pluviales, l'installation d'un nouveau piézomètre pour la surveillance des eaux souterraines ainsi que l'aménagement d'une salle pédagogique dans le bâtiment d'accueil et d'un sentier de visite pédagogique.

Ainsi, le réseau de captage du biogaz sur la partie basse de l'ancienne zone d'exploitation a été renforcé. Le passage d'un détecteur de fuite du biogaz fin 2009 a permis de révéler par endroits des faiblesses au niveau de la densité du réseau qui ont justifié des travaux complémentaires. Un nouveau passage sera programmé à la fin des travaux.

Les travaux de création d'un nouveau réseau de fossés permettant une récupération efficace des eaux de pluie ont été poursuivis au cours du premier semestre 2010. Le dôme de l'ancienne zone d'exploitation a été imperméabilisé, des drains périphériques installés, et

des fossés creusés. Des terrassements ont également été réalisés pour intercepter au maximum les eaux en provenance de l'extérieur du site et ainsi limiter le volume de lixiviats produit par le site. Ces volumes ont déjà diminué de 12.68 % entre 2008 et 2009.

Ces travaux d'aménagement hydrauliques devraient être terminés pour la fin juillet.

Enfin, la seconde campagne d'ensemencement de l'ancienne zone d'exploitation a été réalisée en mai. Les plantations arbustes seront réalisées en octobre, avec la mise en place du sentier pédagogique en collaboration avec la Ligue de Protection des Oiseaux (LPO) et France Nature Environnement.



Puits et réseau de captage du biogaz sur l'ancienne zone d'exploitation



Les travaux sur le bâtiment d'accueil ont démarré.

Les installations d'accueil vont également être aménagées. Le bâtiment existant, déjà réhabilité sur la partie administrative, sera doté d'une salle d'interprétation à vocation pédagogique. L'activité du site y sera présentée et les visiteurs pourront bénéficier du panorama sur le site en se rendant sur le belvédère qui fera face à l'exploitation.

Bientôt équipé de panneaux photovoltaïques, isolé avec de la ouate de cellulose, éclairé par des lampes basse consommation et chauffé par le moteur de valorisation du biogaz, ce nouvel espace répondra aux critères du label de Très Haute Performance Énergétique.

Voiries et chemins piétons seront également aménagés pour faciliter et sécuriser l'accès des visiteurs.

Les travaux sur le bâtiment ont démarré début juin et seront terminés fin novembre 2010.

FOCUS PROJET : VALORISER LE BIOGAZ EN ÉLECTRICITÉ

Le biogaz est produit par la fermentation des déchets stockés. Jusqu'à présent, il était capté sur le réseau et acheminé vers les torchères où il était brûlé en respectant les normes en vigueur. Avec le renouvellement de leur collaboration, VVA et SITA ont choisi de valoriser cet effluent gazeux.

Après dépôt et obtention du permis de construire en septembre 2009, puis demande de raccordement au réseau EDF en octobre 2009, les travaux d'installation du moteur ont pu démarrer. En parallèle, une étude de bruit a été lancée en décembre 2009 et qui a conclu

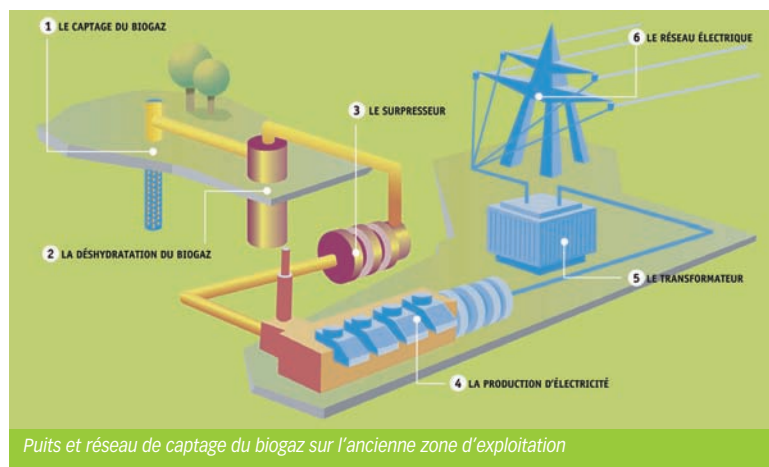
que ces installations n'augmenteront pas le niveau de bruit ambiant au niveau des habitations les plus proches. Ainsi un moteur d'une puissance d'1 MW va être mis en place, permettant de produire 5 900 MWh/an d'électricité, soit la consommation électrique hors chauffage de 1200 foyers. La chaleur produite par ce moteur servira à chauffer les locaux, voire même le centre de tri VAL'AURA voisin. Cette installation sera opérationnelle dès le mois d'octobre 2010.



Terrassement de la plateforme

TRANSFORMER LE BIOGAZ EN ÉLECTRICITÉ : COMMENT ÇA MARCHE ?

Avant d'être transformé en électricité, le biogaz collecté dans le massif de déchets passe par une série d'étapes. Pour mieux comprendre, référez-vous au schéma ci-dessous.



1. Le captage du biogaz

Capté au cœur du massif de déchets par des drains, le biogaz est véhiculé grâce à un système de puits.

2. La déshydratation du biogaz

Le biogaz contient de l'humidité qu'il faut extraire pour assécher le gaz. Les condensats sont piégés dans un cylindre qui agit comme un séparateur de gouttelettes. Ceux-ci s'accumulent au fond du cylindre, ils sont pompés puis traités.

3. Le surpresseur

Il permet de mettre en dépression le réseau de captage du biogaz et de pousser le biogaz vers le moteur à combustion.

4. La production d'électricité

Elle est produite selon le même principe que le moteur d'une voiture. Le moteur entraîne la rotation d'un alternateur qui génère du courant électrique.

5. Le transformateur

La tension électrique produite est élevée par un transformateur en haute tension avant d'être exportée sur le réseau électrique.

6. Le réseau électrique

Il est mis à contribution pour alimenter 7j/7 les besoins des consommateurs.

CALENDRIER DES TRAVAUX

JUIN	JUILLET	AOÛT	SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE
AMÉNAGEMENTS HYDRAULIQUES					
				PLANTATIONS	
INSTALLATIONS D'ACCUEIL DU PUBLIC					
PLATEFORME DE VALORISATION DU BIOGAZ					

CONTACT

SITA - ISDND du Guègue - Route de la Bruyère - 03300 CUSSET

Tél : 04.70.41.34.08.